



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Juillet 2012 : faible hausse du chômage

**Le canton de Vaud a vu son taux de chômage progresser de 0.1 point pour se fixer à 4.4% à fin juillet 2012. Depuis fin janvier de cette année, le taux de chômage du canton de Vaud est passé de 4.9% à 4.4%, le nombre de chômeurs ayant diminué de 1'868 personnes en 6 mois.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud s'établit à 16'568, soit 406 personnes de plus qu'à la fin du mois de juin 2012 (+2.5%). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> augmente de 275 personnes (+1.3%) et s'élève à 22'153.

Durant le mois sous revue, les ORP vaudois ont inscrit 2'725 nouveaux demandeurs d'emploi (+11%) par rapport à juin 2012, alors que 2'450 dossiers ont été annulés, dont 1'420 pour le motif de retour à l'emploi.

Par rapport au mois précédent, les seules classes d'âges dont le nombre de chômeurs augmente sont les moins de 20 ans (+146; +45.8%), les 20 à 29 ans (+185; +5%) et les 30 à 39 ans (+94; +2.1%).

Le groupe de professions le plus impacté par l'augmentation mensuelle du nombre de chômeurs est celui des employés de commerce (+ 93; +6%).

Le taux de chômage augmente ou reste stable dans tous les districts. Le Jura-Nord vaudois (+0.3) à 4.4% et la Broye-Vully (+0.3) à 4.1% subissent les plus fortes hausses. Le district de Lausanne conserve le plus haut taux enregistré dans le canton (+0.1) à 6%.

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2'671, en faible augmentation mensuelle (+0.3%) et annuelle (+1.2%).

Le taux de chômage officiel (4.4%) est calculé sur la base du nouveau relevé structurel des personnes actives du dernier recensement fédéral de la population de 2010, soit 373'867 personnes.

**A noter que le canton de Vaud rassemble à lui seul 76% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 3.7%.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 août 2012

Renseignements : DECS, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10 - [francois.vodoz@vd.ch](mailto:francois.vodoz@vd.ch)

**NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi) (rubrique Statistiques)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).